

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 37
Nombre de représentés : 02
Nombre de votants : 39

OBJET

Affaire n° 2021-023

CONCESSION FUNERAIRE
NOUVELLE TARIFICATION

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 22 février
2021 et affichée le 23 février 2021.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le :

22 MARS 2021

LE MAIRE



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 mars 2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le mardi deux mars, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni au Complexe Sportif Municipal, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garcia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Pamela Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), M. Fayzal Ahmed Vali (par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Zakaria Ali à 17h18, Mme Pamela Trécasse à 17h23, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17h58.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

.....
.....

Affaire n°2021-023

CONCESSION FUNERAIRE - NOUVELLE TARIFICATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi de Finances pour 2020,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code Général des Impôts,

Vu le rapport présenté en séance le 2 mars 2021 relatif à la nouvelle tarification des concessions funéraires,

Après avoir délibéré et l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les nouveaux tarifs des concessions funéraires ;

Article 2 : de maintenir la répartition du produit des concessions entre la Commune (2/3) et le Centre Communal d'Action Sociale (1/3) ;

Article 3 : d'autoriser le comptable public à procéder au remboursement du droit fixe de 25 € indûment perçu au titre de l'année 2020 aux familles concernées ;

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU